

Région : Nouvelle-Aquitaine

Nom : Morel

Prénom : Chloé

Classe : Terminale générale

PATRIMOINE

Comment peut-on sauver notre patrimoine culturel ?

La destruction de notre patrimoine culturel dans les années 2000 en France.

Des œuvres d'art en péril...

La fondation des Arts Français a permis à 149 œuvres d'art d'être restaurées depuis 2013. L'action de Sauvegarde des Arts Français est en faveur des tableaux, sculptures... Leur campagne est « le Plus Grand Musée de France, les trésors de nos communes » Lancée en 2013, cette campagne a d'abord été aidée par des étudiants en histoire de l'art avant de s'étendre à des étudiants de toutes les disciplines. Elle permet aussi à toutes les personnes voulant aider de s'investir dans la protection du patrimoine. La mission est d'identifier les œuvres en péril et de trouver les moyens de les rénover. Grâce à cette campagne, des œuvres ont pu être sauvées tout comme certains métiers d'art préservés.

Chaque année, le Prix Maillé et le Prix Trévise récompensent le travail de recherche sur le patrimoine et sa restauration.

Les causes des pertes des œuvres d'art

Les incendies sont une cause importante de la destruction des œuvres. En effet, d'après le ministère de la culture et de la communication dans un rapport sur la sécurité des personnes et des biens, un feu se déclare toutes les 2 minutes dans les établissements culturels français. Heureusement, beaucoup sont sans conséquences importantes. Les vols représentent une autre forme de perte des œuvres d'art même si elles ne sont pas détruites. Les objets religieux sont au 3^{ème} rang du commerce illicite.

L'abandon d'œuvres ou bâtiments culturels participent aussi à la disparition du patrimoine culturel.

Comment préserver le patrimoine ?

Nous devons diminuer toutes les causes qui créent la perte du patrimoine en le classant. Il est ainsi protégé par le Ministère de la Culture. A l'échelle de la région, c'est la DRAC – direction régionale de l'action culturelle – qui assume

cette fonction. Outre la fondation de Sauvegarde de l'Art Français, la loi du 2 mai 1930 permet la protection des monuments naturels et des sites ainsi que de leurs abords. Des labels valorisent l'ensemble de patrimoine français. La méthode d'analyse pour la sauvegarde des œuvres (MASO) permet aussi d'aider le responsable d'établissement à créer son plan de sauvegarde. Il y a aussi le Fond d'Urgence pour le patrimoine qui a été créé par l'UNESCO, pour protéger le patrimoine en danger. L'Education auprès des jeunes a toute son importance à travers des ateliers de sensibilisation grâce à des interventions de personnes extérieures, ainsi que rendre le patrimoine plus vivant en incitant les mairies à faire des animations ou organiser des événements autour du patrimoine.



Un village classé au patrimoine protégé

<https://www.speedylife.fr/photo/art/default/15561580-20796361.jpg?v=1499686553>